

Conseil de Zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Conseil de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par la mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Conseil de Zone du 24 septembre 2021

1. Décisions de l'autorité de tutelle
2. Prise d'acte de certaines décisions prises par le Collège de zone sur base de délégation de compétence en marché public
3. Autorisation de conclure avec la Direction générale de la sécurité civile du SPF Intérieur une convention relative au traitement des données à caractère personnel (RGPD) faisant suite aux missions 1722
4. Adaptation du montant d'indemnités vélo en zone - Extension à l'ensemble des agents
5. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 27 août 2021
6. Fin de stage AMU : Nomination à titre effectif d'un ambulancier volontaire non-pompier
7. Prolongation de service d'un sapeur-pompier volontaire après la limite d'âge
8. Renouvellement de la nomination d'un sapeur-pompier volontaire
9. Renouvellement de la nomination d'un sapeur-pompier volontaire
10. Démission volontaire d'un sapeur-pompier professionnel
11. Admission au stage dans le cadre d'une promotion par mobilité au grade de capitaine volontaire
12. Mobilité - Admission au stage d'un sapeur-pompier volontaire

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Jean-Charles LUPERTO.